

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE, ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 4. Cap Rouge, 15 Mai 1873. No. 15.

REDACTEUR-PROPRIÉTAIRE: L'ABBÉ N. A. BÉTIÉRE.

SOMMAIRE

Notre publication: — Treizième entretien sur la famille, —
Chronique. — Monde religieux. — Nécrologies. — Faits
divers.

Notre Publication

Comme les onze premiers numéros de la Gazette sont épuisés, et qu'il nous coûterait cher pour les faire réimprimer, les nouveaux abonnés, ne recevront que les numéros douze et suivants et commenceront leur année, au premier avril, pour la terminer, à la même époque de l'année prochaine, hormis qu'ils préfèrent ne payer que la moitié de l'année, pour finir avec le 24me numéro. Que chacun pense donc aussi, que ce ne serait que justice, de payer la présente année, les arrérages et le prix du postage.

Nous avons le plaisir d'apprendre, aux quelques amis de la Gazette, qui nous ont exprimé,

la crainte que la publication des Annales ne pourrait que nuire à la première, que nous n'avons jamais reçu plus de demandes d'abonnement, à cette publication, que depuis que le premier numéro des Annales est sorti. Nous espérons donc que nos deux publications pourront marcher de pair, et qu'au lieu de se nuire, elles s'aideront mutuellement.

Quant aux Annales, elles ont eu jusqu'à ce jour, un succès qui nous étonne, et qui nous persuade que Ste. Anne les a prises sous sa puissante protection. A demain le second numéro.

— 000 —

Treizième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Troisième devoir. — De la surveillance.

Le sujet que nous allons traiter aujourd'hui, sans appartenir exclusivement à la morale, est cependant d'une grande importance; sous plus d'un rapport, et les chefs de famille devront lui donner une sérieuse attention.

Voici le conseil que nous avons à donner aux parents, dans leur intérêt, et celui de leur famille :

Pères et mères, veillez, autant que possible, à ce que vos enfants ne prennent pas la mauvaise habitude de fumer, ou du moins, faites tout ce qui peut dépendre de vous, pour retarder chez eux, aussi longtemps que possible,

cette habitude, qui a toujours de graves inconvénients pour tout le monde, mais surtout pour les jeunes gens.

Loin de nous la pensée de vouloir insinuer que ce soit un péché de fumer ; la chose en elle-même est tout-à-fait innocente. Néanmoins, nous n'en soutiendrons pas moins que cette habitude qui a de graves inconvénients, peut entraîner à bien des fautes, qui, souvent ne manquent pas de gravité.

Etudions ensemble et attentivement qu'elles peuvent être les déplorables effets de cette mauvaise habitude. Qu'on se donne la peine de calculer les sommes que l'on dépense, durant une année, dans une famille où il y a trois à quatre intrépides fumeurs, dans une paroisse où il y a les trois quarts des pères et des jeunes gens n'ont pas de compagnes plus assidues que leur pipe, et l'on se convaincra que l'on dépense en fumée, plus qu'il ne faudrait pour soulager tant de familles qui vivent dans la gêne et même dans la misère.

Nous connaissons des paroisses de quatre, de six, de huit cents habitants, qui chaque année, dépensent cinq, six, huit cents piastres en fumée. Maintenant, allez demander à ces paroisses quelques sacrifices, pour réparer ou bâtir une église, un presbytère ; parlez-leur de contribuer à la propagation de la foi, au deniers de St. Pierre, de recevoir une gazette religieuse qui pourrait les aider dans l'éducation de leurs enfants, ils vous répondront invariablement : Tout cela, c'est bien beau, c'est bien bon ; mais,

nous sommes pauvres; et il faut vivre, avant tout. Mais, au contraire, vous êtes très riches; puisque vous avez les moyens de dépenser de fortes sommes, en fumée.

Combien de journaliers, de serviteurs qui ont à peine de quoi se vêtir, dont la famille est dans une gêne continuelle, et qui dépense, par année, de quatre à cinq piastres, en tabac.

Si du moins, encore, les fumeurs étaient bien plus heureux que ceux qui ne fument pas, s'ils trouvaient dans cette habitude si onéreuse, un brevet de santé ou de longue vie; nous comprendrions alors leur penchant pour la pipe ou le cigare! Mais, qui osera nier que c'est tout le contraire qui arrive, et que l'habitude de fumer, qui a de si graves inconvénients pour les fumeurs, en a aussi pour les personnes avec lesquelles ils vivent.

D'abord, généralement, parlant, l'habitude de la pipe ou du cigare, est l'ennemi juré et mortel de la propreté. Sans doute, un jeune homme élégant qui commence sa campagne de fumeur, de profession, prend toutes sortes de précautions, pour se conserver dans un état de propreté convenable; mais, tout cela n'est bon que pour quelque temps; et une fois que l'habitude est bien contractée, on n'y regarde plus d'aussi près. Et bientôt l'haleine, les habits et tout ce tient à la personne du fumeur; si ses appartements, et quelquefois même ce qu'il touche, se trouve souillés par suite de son habitude de fumer!

On rencontre des personnes même bien élevés

et tenant un rang assez élevé dans la société, dont l'odeur est tout-à-fait désagréable, par suite de l'usage de la pipe.

Il y a des fumeurs qui impregnent tellement leurs vêtements de l'odeur du tabac, qu'ils ne peuvent entrer dans un salon, sans forcer tout le monde, à se boucher le nez, ou sans inviter les dames à prendre la fuite.

Cette habitude a occasionné, et occasionne encore tous les jours, à la ville, comme à la campagne, une multitude d'incendies.

Des jeunes gens, des enfants, pour se procurer du tabac, des pipes, vont jusqu'à voler à leurs parents, de l'argent, ou des effets qu'ils vendent à vil prix.

Un curé nous raconta qu'un jour, un petit garçon de dix ans, vient lui demander, 12 sous, pour acheter du papier à écrire. Ce curé, sans être défiant, était prudent, et dit au petit mendiant : si tu me trompes, je saurai bien découvrir ta ruse, et cet après-midi même, j'irai à l'école, pour voir ton cahier. De fait, l'enfant acheta du papier, qu'il put montrer à M. le curé, d'un air triomphant, quand il parut à l'école. Mais, dès le lendemain, après avoir à peine écrit quelques lignes, il donne son cahier pour deux sous, pour avoir du tabac.

Maintenant, donnez quelque secours à un jeune fumeur, qui est réellement dans le besoin, il emploiera toujours une bonne partie de ce que vous lui donnerez, à se procurer du tabac?

Que d'enfants devenus voleurs, pour satisfaire leur goût, pour la pipe, que d'imprudences

commises, que d'accidents causés, par ceux qui, pour désobéir à une règle sage, ou se soustraire à l'œil d'un supérieur, cherchent les lieux les plus secrets, qui ne sont pas toujours les plus propres.

Il arrive encore souvent, que lorsque certains jeunes gens ont bien échauffé leur gosier et leur poitrine par la fumée du tabac, ils éprouvent le besoin de se rafraîchir, et pour cela, ils ont recours à la bière, au vin et à la liqueur. Ces libations les disposent à fumer de nouveau; et c'est ainsi qu'il n'est point rare de trouver des jeunes gens, qui passent des jours et des nuits, entre la fumée du tabac et celle des boissons enivrantes; et ainsi, en très peu de temps, ils ruinent la plus forte santé, et se rendent incapables de toutes occupations sérieuses.

Maintenant, comme nous ne sommes pas médecin, et que nous reconnaissons notre incompétence, quand il s'agit d'un sujet aussi important, nous allons appeler à notre secours, trois autorités remarquables, et qu'il serait imprudent de recuser.

La première de ces autorités est un célèbre médecin, mort en 1809, et qui se nommait Tissot. Dans un traité qui a pour titre : *De la santé des gens de lettres*, cet habile homme de l'art formule la proposition suivante : Sur cent personnes qui fument, il y en a deux à qui cela ne fait ni bien ni mal, deux à qui cela peut être utile, et quatre-vingt-seize à qui cela est nuisible. Un autre célèbre médecin, qui n'avait pas lu

Tissot sur ce sujet, disait un jour devant plusieurs savants : Cette manie de fumer qui s'empare de presque tout le monde, est une des plus terribles causes de la détérioration de l'espèce humaine.

Nous avons lu, nous-même, il y a de cela de dix-huit mois à deux ans, dans un journal quotidien, l'analyse d'un discours fait devant l'Institut de France, par un membre de cette savante société, dans lequel l'auteur s'élève fortement contre l'habitude de fumer, et déplore amèrement que cette manie s'étende de plus en plus. Il la signale comme l'une des causes principales d'un grand nombre de maladies, très communes de nos jours ; mais, qui n'étaient point connues autrefois, et dont les progrès semblent se mesurer sur le développement, qu'a pris, dans ces derniers temps, la manie de la pipe et du cigare. Il prouve par un grand nombre de faits qu'il cite, que l'habitude de fumer, influe d'une manière très fâcheuse, sur les facultés intellectuelles.

Et qui oserait nier ces avancés.

En face de ces considérations, parents chrétiens, vous rendrez donc un vrai service à vos enfants, en les empêchant de fumer, au moins, aussi longtemps que vous le pourrez. Faites comme ce père si plein de sagesse, dont voici le fait. Ce père était haut placé et juge d'une cours d'appel. Un matin, comme il se préparait à partir pour l'audience, son fils âgé de dix sept ans, se présente devant lui, et lui demande avec courtoisie et une certaine solennité : Mon

père, voulez-vous m'accorder la permission de fumer? — Mon ami, répliqua le père, as-tu de bonnes raisons, pour me faire cette demande? — Ah! mon père, c'est seulement pour faire comme les autres, que je voudrais fumer; je n'ai pas d'autres raisons. Eh! bien, mon fils, puisque tes raisons ne sont pas plus pressantes, attends que tu en aies de meilleures, pour faire de ta poitrine de la viande fumée, et de ta bouche un tuyau de cheminée. A ces mots, le jeune homme se prit à rire, et semblait dire à son père, la leçon est bonne, mais, je préférerais la voir appuyée sur l'exemple. Le père comprit de suite que son fils n'était empêché que par le respect qu'il lui portait, d'exprimer tout haut, ce qu'il pensait tout bas, et voulu lui prouver qu'il parlait avec conviction, et qu'il voulait appuyer ses préceptes sur l'action: "mon fils, reprit-il aussitôt, tu as droit de rire, quand tu m'entends m'élever contre l'usage du tabac, et quand tu me vois, à chaque instant, de la journée, bourrer mon calumet, aspirer la fumée avec un semblant de délices qui fait venir l'eau à la bouche; mais, dès cet instant, je te charge, non de donner mon tabac aux pauvres, mais, de le vendre, pour donner du pain à leurs enfants; car, malheureusement, il est pénible de voir le grand nombre d'indigents qui fument. Quant à mon calumet, garde-le comme le souvenir d'une des plus généreuses résolutions que ton père ait prises dans sa vie; mais, si jamais tu as la tentation de t'en servir, que ce soit pour rappeler, à tes amis qu'il t'a valu

une bonne leçon, et à ton père un sacrifice aussi pénible que l'est celui des boissons enivrantes, pour un ivrogne qui a longtemps léché le goulot de sa cruche.

En terminant, disons que nous admirons le courage de ceux qui, après avoir fumé pendant de longues années, brisent tout à coup leur pipe ; mais nous devons nous borner à dire aux autres ; si vous avez les moyens de fumer, sans faire souffrir votre famille, si cette habitude ne nuit pas évidemment à votre santé, la religion n'a rien à vous dire, et elle laissera à des raisons de convenance, à produire leur effet sur vous. Mais, quand il s'agit d'enfants encore jeunes, et et qui n'ont pas contracté cette mauvaise habitude ; nous supplions les parents, dans l'intérêt de la santé de ces enfants, et pour toutes les raisons que nous avons énumérées plus haut, de les détourner de ce funeste penchant. Qu'on n'oublie pas, non plus, que l'usage du tabac, qui agit si puissamment sur le système nerveux, conduit assez souvent à l'usage des liqueurs fortes, qui ont encore un plus grand pouvoir sur les nerfs ; et pour plusieurs de ceux qui ont commencé jeunes avec la pipe, on peut dire : *Abyssus abyssum invocat* : Un abyme attire un autre abyme ; ils ont commencé avec la pipe, et ont fini avec la bouteille.

CHRONIQUE.

MOIS DE MARIE.

La malice des hommes est à son comble. L'iniquité est répandue sur toute la terre, et

monte sans cesse vers le ciel comme une menace. Cette fiction où des géants étaient représentés s'efforçant d'escalader les hauteurs des cieus, est devenu une réalité, et des monstres d'impiété travaillent sans cesse à renverser de son trône, et à anéantir dans leur cœur, et dans celui de tous les hommes. Celui dont le nom est écrit en caractères ineffaçable sur tout ce qui tombe sous nos regards, et ce qui se cache à l'œil le plus clairvoyant. Sans cesse un concert d'épouvantables blasphèmes, les cris d'une haine diabolique, la voix des plus vils et des plus insatiables passions s'élèvent du sein de la terre, remplissent les airs, et font entendre des cris de révolte contre tout ce qui est puissant et sacré. *L'abomination de la désolation est dans le lieu saint*, et ceux que Dieu a établi pour être les représentants de son autorité, pour mettre une digue à la malice des enfants du siècle, unissent leurs voix à celle qui surgit des bas-fonds de la société, pour crier : guerre à Dieu, guerre à son Christ, guerre à tout ce qui est saint, etc. Oui, le mal sous toutes ses formes est monté à un si haut point, que s'il nous était donné de le voir dans son ensemble, et dans toute son horreur, avec les yeux à travers lesquels Jésus-Christ le considérait, dans son agonie mystérieuse, qui lui fit suer le sang et l'eau, dans le jardin des Olives, nous en mourrions de frayeur ! Et nous nous écrierions dans notre étonnement : La miséricorde de Dieu est donc inépuisable ? Comment peut-il encore retenir la pesanteur de son bras, et ne pas

lancer sa foudre vengeresse, sur la tête criminelle d'un monde devenu matière, et qui ne trouve plus de satisfaction que dans les appétits de la brute ?

Cette vengeance, ces épouvantables châtimens que la terre d'aujourd'hui, réchauffée des rayons d'une lumière qui ne pouvait s'échapper que du divin cœur de Jésus, mérite peut être plus que celle qui était souillée par une abominable idolatrie, auraient été depuis longtemps le sort de l'humanité coupable, si Celle qui s'est entendue proclamer du haut de la croix, et par une bouche divine, la mère du genre humain, n'était, auprès du Très-Haut, pour lui présenter son cœur percé d'un glaive de douleur, lui offrir les gouttes du sang précieux qu'elle a recueilli au pied du Calvaire. Oui, tous tant que nous sommes, sachons que si notre créateur est miséricordieux, il est juste aussi, et qu'il rendra à chacun, à chaque peuple, suivant ses œuvres ; et que quand les individus et les sociétés ne connaissent plus d'autres règles de conduite que les penchans déréglés de la concupiscence, ils ferment les sources de la miséricorde, pour ne plus recueillir que les fruits de la justice.

Maintenant, pour bien comprendre le rôle mystérieux que la Vierge Immaculée joue auprès de Dieu, en notre faveur, écoutons cette parabole qu'on nous a léguée pour notre édification :

Un père avait d'immenses richesses, qui ne pouvaient être égalées que par la générosité de

son cœur. Il légua une grande partie de ses biens à ses nombreux enfants. Parmi ces héritiers qui furent ainsi comblés de faveurs, les uns pleins de la plus vive reconnaissance, ne cessent de témoigner leur sincère affection à ce père si généreux, si bon ; le respect, la soumission, l'amour, tous les nobles sentiments des cœurs bien nés surabondent au fond de leur âme. Mais, le bonheur que procurait à ce père la tendresse et le dévouement d'une partie de sa famille, devait être altéré par l'ingratitude et l'insubordination d'un certain nombre de ses enfants. Malheureusement, parmi ceux qui n'avaient reçu que des bienfaits, plusieurs fermèrent leur cœur au sentiment du devoir, et n'écoutant que les penchants les plus pervers, ourdirent les plus infâmes complots contre leur bienfaiteur et leur père ; les richesses, les faveurs reçues, furent tournées contre celui qui les avait si généreusement distribuées, pour lui forger des chaînes, lui préparer un noir cachot, et ainsi précipiter ses jours vers le tombeau ! Mais, nous direz-vous, quels monstres que ces enfants ! Oui, c'étaient des monstres comme ils en existent tant de nos jours.

Le père apprend tout ; il entre dans une juste mais terrible colère. Il jure de détruire ces ingrats jusqu'au dernier ; il veut tous les envelopper dans une destruction complète. Déjà les bourreaux sont mandés, les chaînes sont forgées, les instruments du dernier supplice sont sous les yeux des victimes.

La mère de ses enfants dénaturés, apprenant cette fatale nouvelle, accourt tout en pleurs, va

se jeter aux pieds du père des coupables, et lui dit d'un ton à désarmer son courroux ! Quoi ! vous voulez tous frapper ces enfants d'un même châtement ! Mais, sont-ils tous coupables au même degré ? Les plus jeunes n'ont-ils pas pour excuse d'avoir été entraînés par l'exemple de leurs aînés ? De grâce, jugez les tous séparément, et donnez à chacun le bénéfice de ce qui peut atténuer sa faute, &c. Ce plaidoyer tourna le regard de ce père vers la miséricorde, son cœur parut s'attendrir. La mère le comprit, et en profita pour implorer en faveur de chacun des coupables, quand ils furent appelés les uns après les autres, pour justifier leur conduite. Pour les plus âgés et les plus coupables, elle sollicita une commutation de peines, et au lieu de la mort, elle obtint qu'ils fussent condamnés à une pénitence sévère, mais qui devait avoir un terme. Pour les plus jeunes et ceux qui avaient marché sur les traces de leurs frères plus âgés, elle obtint un pardon presque complet. Pour tous, elle faisait valoir leur origine : Souvenez-vous que ces malheureux sont vos enfants, que votre sang coule dans leurs veines, qu'ils sont une partie de vous même, et qu'en les punissant, le châtement retombe en partie sur vous. Cette mère fit tant et si bien, qu'un très petit nombre subirent la peine capitale, et que presque tous ces coupables furent soumis à des peines si légères, qu'ils devaient se considérer comme graciés. Pour obtenir plus facilement cette faveur inappréciable, elle appela à son secours tous ceux des enfants qui

étaient si chers à leur père, et dont la prière allait droit à son cœur.

Voilà ce que fait Marie. En tout temps elle a intercédé pour les pécheurs ; mais dans ce siècle où l'impiété semble à son comble, elle, de son côté, paraît déployer plus de sollicitude que jamais, en faveur des coupables. Pour les rappeler à Dieu, pour fondre la glace de leur cœur, elle se montre à la terre sous les formes les plus capables d'attirer à Elle, d'abord ; puis à son divin fils, ensuite. A la Salette, elle pleure ; elle veut que ses avertissements maternels soient portés à son *peuple* ; Elle prévient les coupables, les blasphémateurs, les impies que la patience de Jésus est à bout, qu'Elle ne peut plus soutenir son bras prêt à frapper. A Lourdes, elle donne des paroles d'espérance ; mais, à condition que l'on prie, et que l'on prie beaucoup. Dans ses dernières apparitions en Alsace, sa parole est un cri qui invite encore à la prière, avec plus de sollicitation que jamais. En retour de tant de miséricorde, nous tous pécheurs, quelle reconnaissance ne devons-nous pas à cette Mère incomparable ? Et le mois de Mai que l'Eglise lui consacre, est-il trop long, pour lui rendre nos actions de grâces ? Ah ! si nous sommes bien convaincus de la dette immense que nous avons contracté envers elle, chaque jour de ce beau mois, nous nous rendrons aux pieds de son autel, pour lui offrir des cœurs brûlants d'amour, pour lui faire le sacrifice de tout ce qui peut contrister son regard, et pour immoler surtout notre amour propre, nos goûts

pour les vaines parures, notre penchant à nous répandre dans le monde, pour y recueillir des suffrages, qui ne sont qu'une vaine fumée. Imitons cette jeune fille mondaine d'abord, qui après avoir consacré la première quinzaine du mois de mai à demander la conversion de son père qui était un ivrogne dégradé, et l'avoir obtenue, se rendit à l'autel de la Ste. Vierge, se dépouilla de tous ses vains ornements, lui en fit l'offrande, et s'engagea à ne jamais plus s'habiller qu'avec la plus grande modestie, et une extrême simplicité.

Mais n'oublions pas que le temps des épreuves n'est pas encore terminé, et tant que nous serons dans cette vallée de larmes, que nous aurons un souffle de vie, nous serons exposés aux attaques de l'enfer, aux assauts de l'ennemi juré du genre humain, aux convoitises de la chair, à l'entraînement de nos passions. Nous aurons encore à craindre pour nos parents, nos amis et tous ceux qui nous sont chers. Et puis, l'Eglise notre mère qui nous a reçu dans son sein, au jour de notre baptême, qui nous a admis à la table de son divin époux, à notre première communion, qui nous a régénéré tant de fois, dans les eaux salutaires de la pénitence, n'élèveront-elles pas les mains vers le ciel, pour demander qu'elle sorte victorieuse du combat que toutes les puissances infernales lui livrent de nos jours, avec le plus terrible acharnement? Et le meilleur des pères, et celui dont le nom ne peut venir sur nos lèvres, sans que nous sentions nos cœurs battre pour lui, Pie IX dont

le règne si prolongé comme chef de l'Eglise, est un prodige, n'aurons-nous rien à demander en sa faveur ? Le bruit des lourdes chaînes qui le tiennent captif, ne retentit-il pas lugubrement au fond de nos âmes, et la vue du noir cachot où languit sa vieillesse, ne remplira-t-elle pas de larmes amères vos paupières. Eh ! bien ces larmes que nous arrache la piété filiale, cette douleur cuisante que vous éprouvez, à la vue de la plus épouvantable persécution que le monde et l'enfer exerce contre l'Eglise et son chef, cette crainte de l'avenir pour vous et tous ceux auxquels vous tenez par les liens du sang et de l'amitié, allez les déposer dans le cœur de Marie ; allez la supplier d'accourir à votre secours, de calmer la fureur des flots qui menacent d'engloutir l'arche sainte du Seigneur, et le vénérable chef qui en a la garde.

Ce qui doit encore vous entraîner vers l'autel de Marie, c'est la société privilégiée que vous y rencontrerez. Tout ce qu'il y a de plus saint, de plus vénérable sur la terre, nous pourrions même dire, tout ce qu'il y a de véritables savants, de plus éclairés, de mieux favorisés de cette sagesse qui n'est le partage que des véritables enfants de Dieu, enfin ceux qui constituent le royaume de Jésus-Christ ici-bas, voilà la compagnie d'élite qui priera, qui suppliera avec vous, qui sollicitera les mêmes faveurs, chantera les mêmes cantiques d'actions de grâces, qui unira ses larmes, ses gémissements aux vôtres. Et malgré la corruption du siècle, en comptant les enfants de Marie dans tous les rangs,

dans tous les états, vous serez au comble de l'étonnement et forcée de vous écrier : quelle est nombreuse la famille de la Vierge Immaculée ! Qu'elle est grande, noble et belle ! Et qu'une Reine qui marche à la tête d'enfants fants si dévoués, doit se rire des vains projets des puissances des ténèbres et des impies !.....

Pie IX qui a aujourd'hui quatre-vingt-deux ans, a commencé à faire le mois de Marie étant encore sur les genoux de sa pieuse mère, et depuis ce temps, ça toujours été un des exercices, les plus chers à son cœur. Actuellement, du fond de sa prison, il dit au monde catholique : *Fac secundum exemplar : Suivez mon exemple ;* et prosterne en face de son oratoire, il lève les mains et son cœur vers Marie, la suppliant d'abaisser ses regards sur l'Eglise militante, sur tous ces enfants, même les plus coupables. Oui, ce grand pape prie pour tous, et chacun de nous peut dire avec assurance ; " J'ai part à ses supplications, à ses souffrances et à son martyre continuel." Quel sujet de consolation et d'espérance ajouté à tous ceux que nous font concevoir la puissance et la tendresse de Marie pour nous, et les prières de tous ses enfants.

En présence de tous ces motifs qui doivent nous attirer irrésistiblement vers notre Mère, pendant tous les jours de ce mois, jetons-nous dans ses bras avec un abandon sans bornes, avec la simplicité d'un enfant, inclinons notre tête sur son cœur, et disons-lui avec amour : Oh ! ma mère ! ou vous aimer, ou mourir ! Mettez dans mon âme l'amour de mon Dieu,

l'amour de vous-même, l'amour de l'Eglise, l'amour de tous mes frères.

Un religieux rencontre un jour une petite fille de six ans qui avait un air de gravité qui n'était pas fait pour son jeune âge. Poussé, il ne savait trop lui-même par quel motif, il interroge cet enfant : Où vas-tu, ma bonne petite, à cette heure ? Je vais à l'église, et surtout à l'autel de Marie. — Mais, pourquoi vas-tu là ? — Mais, je vais prier ; mon père, ne savez-vous donc pas que ma bonne petite maman est malade. C'est pour demander la santé pour elle, que je vais me jeter aux pieds de Celle qu'on n'invoque jamais pour rien. — Mais, ma chère, es-tu bien sûr d'obtenir ce que tu vas solliciter. — Oui, sûre, sûre ; et il faudra bien que la Ste. Vierge me l'accorde, car, si elle ne veut pas d'abord m'écouter, je la tannerai, je lui casserai les oreilles, en criant bien fort ; j'attendrirai son cœur, par mes larmes et mes gémissements. — Si elle résistait à tout cela, que ferais-tu ? — Je lui dirais, tenez ma mère, puis que je ne mérite pas d'être écoutée, je ne mérite pas plus de vivre. Prenez ma vie, mais conservez celle de ma chère petite maman, qui en a besoin pour soulager mon père, mes petits frères et mes petites sœurs. Vas, mon enfant, lui dit le religieux et tu seras exaucée ; car rien ne peut être refusé à une foi aussi vive.

A la fin du Mois de Marie la mère était parfaitement rétablie, malgré la gravité du mal qui devait nécessairement la conduire au tombeau, d'après l'avis de tous les hommes de l'art qui connaissaient sa maladie.

Prions avec la foi, la confiance, la simplicité de cette jeune enfant, et notre prière opérera des prodiges; les malades seront guéris, les pécheurs seront convertis, l'Eglise sortira victorieuse de la lutte qu'elle a à soutenir; le Grand Pontife n'aura qu'à secouer ses chaînes, pour les briser, et l'épouvantable fracas qu'elles feront en tombant, remplira l'âme de ses persécuteurs d'une telle frayeur, qu'ils chercheront le salut dans la fuite, ou tomberont la face contre terre, en présence de leur victime.

Jésus, Marie, Joseph, Ste. Anne ne permettez pas qu'un seul de ceux qui font le Mois de Marie périssent éternellement. Que tous, après avoir chanté les louanges de la Reine des Anges sur la terre, continuent de les chanter dans les splendeurs de l'éternité bienheureuse.

—000—

Concile provincial.

Une circulaire de Sa Grandeur, Mgr. L'Archevêque de Québec, annonce que l'ouverture du cinquième concile provincial, aura lieu le 18 de mai prochain, dans l'Eglise Métropolitaine.

—000—

MONDE RELIGIEUX.

Mgr. Laffèche dans la réponse qu'il a faite à une adresse que lui ont présentée les paroissiens de St. Celestin, a dit:

“ A la célèbre date du 18 juillet 1870, jour de la proclamation du dogme de l'infailibilité, je laissais Rome sans entretenir l'espérance de revoir jamais Notre Très-Saint Père le Pape. Mais la Providence m'ayant fourni l'occasion de reprendre la route de la ville éternelle, je vous déclare que c'est avec la plus grande joie que j'ai approché du Chef Suprême de l'Eglise, et j'ai la consolation de vous dire que Sa Sainteté porte légèrement ses quatre-vingt-deux années; que sa figure ne porte pas encore les rides de la vieillesse, et que sa mémoire et son intelligence n'ont rien perdu de leur vivacité. Pendant mon séjour à Rome, j'ai eu plusieurs fois le bonheur de conserver avec Sa Sainteté, d'admirer de calme et la sérénité de son âme, et j'ai remercié le Seigneur de donner à son Vicaire de si longues années, et de le soustraire comme miraculeusement, aux infirmités de la vieillesse. Prions mes enfants pour que le bon Dieu prolonge les jours de ce grand Pape, afin qu'il dirige encore longtemps l'Eglise, et qu'il puisse voir de ses yeux son triomphe, comme d'ailleurs Sa Sainteté l'espère fortement.

CONSÉCRATION DE L'IRLANDE AU CŒUR DE JÉSUS

“ Nous faisons dans la livraison du *Messenger du Cœur de Jésus* de mars dernier, ce qui suit :

“ Mon révérend Père, nous écrit le Directeur Supérieur de l'Apostolat pour l'Irlande, je viens vous annoncer une heureuse nouvelle. Dans la réunion de nos évêques irlandais, qui a eu lieu à Dublin, les 21 et 22 janvier, il a été décidé que toute l'Irlande serait consacrée par ses premiers pasteurs au divin Cœur de Jésus, en réparation des outrages qu'il reçoit particulièrement en Allemagne. “ Oui,

disent les prélats, dans la *Lettre pastorale*, qu'ils viennent d'adresser aux fideles, d'Irlande, puisque les ennemis de l'Eglise veulent empêcher les victimes de leurs lois tyranniques d'honorer publiquement le Cœur de notre divin Maître, nous ne pouvons mieux témoigner la douleur que nous cause un tel outrage fait à sa Personne adorable et la charité que nous unit à nos frères persécutés qu'en décrétant la solennelle consécration de notre catholique Irlande au divin Cœur de Jésus. C'est à cet acte de dévouement et de réparation que nous venons vous inviter, nos très chers frères. Le Cœur du Verbe incarné est la source du précieux sang qui lave toutes les souillures. Marquons nos âmes du sang de l'Agneau, et l'Ange exterminateur, la persécution, ne pourra nous nuire.

“ Cette consécration solennelle a eu lieu le dimanche de la Passion, 30 mars, dans tous les diocèses de ce pays. Tous les Associés de l'Apostolat doivent s'unir, pour remercier le Cœur de notre aimable Maître pour cette grâce.”

— Il y a deux catholiques dans la législature de l'état du Maine, un Canadien Irlandais, et un Canadien-Français, M. Ouellette.

— M. le curé de Putnam, Con., le Rév. E. Vigen, non satisfait d'avoir élevé au culte catholique, dans ce florissant village une des plus belles églises de la Nouvelle-Angleterre, va encore doter sa paroisse d'un magnifique couvent. Le terrain est déjà tout acheté, et les travaux de construction vont être commencés incessamment.

— Le rév. L. N. St. Onge, ci-devant missionnaire aux Montagnes Rocheuses, est maintenant curé à Brattleboro, Vt., où il continue son œuvre évangélique avec un encourageant succès.

L'avant dernière semaine, il procurait à ses paroissiens

siens une fructueuse retraite prêchée par Mgr. Rappe. Partout où Mgr. Rappe passe, il faut qu'il y naisse une société de tempérance ; aussi en est-il de suite surgi une à Brattleboro. Puisse-t-elle vivre longtemps et avoir beaucoup de membres.

— Pendant une retraite récemment prêchée par les Révds. Pères Oblats dans l'église de l'Immaculée Conception à Lowell, 5,400 personnes reçurent la sainte communion, et huit protestants se convertirent au catholicisme.

— 000 —

NÉCROLOGIES.

Vendredi, 25 mars, le Séminaire de Saint-Sulpice a fait une perte aussi douloureuse qu'inattendue par la mort subite du Révd. M. L. Villeneuve, arrivée vendredi soir.

M. l'abbé Villeneuve venait à pied de sa visite ordinaire à l'Hôtel-Dieu, lorsque arrivé près des rues Lagauchetière et Saint-Urbain, il se sentit pris d'une faiblesse soudaine.

Il n'eût que le temps de se rendre à l'asile de M. Picard où il s'affaissa.

Quoique la paralysie lui eut enlevé immédiatement l'usage de la parole, il ne perdit pas cependant connaissance et le Révd. M. Rousselot appelé en toute hâte eut la consolation de lui administrer les derniers secours religieux.

M. Villeneuve se faisait remarquer par un grand zèle pour les pauvres et c'était lui qui était chargé de distribuer les secours que cette communauté répand chaque année parmi la classe nécessiteuse.

Il était âgé de 64 ans et était dans ce pays depuis plus de 45 ans.

Il a exercé pendant de longues années les fonctions importantes de chapelain de la prison.

- R. I. P.

Voilà encore un de ces déces qui, tout en laissant un grand vide dans le cœur des parents et des amis, les remplit cependant d'une ineffable consolation, en leur donnant la certitude que l'objet de leur affection est passé d'une vie de souffrances et d'amertume, dans le séjour de la véritable félicité. Oui, la mort des saints, qui est si précieuse aux yeux du Seigneur, a encore cela de particulier, qu'elle produit des regrets cuisants sans doute, mais qui sont aussitôt couverts par une de ces joies qui seraient inexplicables, si on cherchait leur source, parmi les biens de la terre, et qui, à coup sûr, nous viennent du ciel.

La mort de dame Angèle Drolet, épouse de M. Joseph Garneau, maître-ménisier, arrivée à Québec le mardi Saint, après une cruelle maladie de plusieurs années, supportée avec une patience qui ne s'est jamais démentie, et que nous pourrions appeler angélique, a tous les caractères de celle d'une prédestinée. Aussi, n'était-elle que le couronnement, que la conséquence d'une vie passée dans la pratique de toutes les vertus.

Jamais femme ne montra plus de dévouement et plus d'attachement à son époux; jamais mère ne se consacra plus entièrement à l'éducation religieuse de ses enfants; jamais chrétienne ne montra plus d'ardeur dans l'accomplissement de tous ses devoirs envers Dieu et envers le prochain. Aussi, comme tout autour d'elle respirait un parfum de sainteté, comme elle a su donner une idée du bonheur du ciel, par celui qu'elle savait faire régner dans sa maison.

Après une telle existence, le passage qui se fait du temps à l'éternité, est calme et sans frayeur; la mort, loin d'inspirer de l'horreur, est acceptée comme une amie qui vient nous arracher à un abyme de maux, pour nous jeter dans le sein de la félicité.

Telle a été la fin précieuse de Dame Angèle Drolet, qui était sœur de M. le curé du Cap-Rouge, et de Dame Stanislas Drapeau, d'Ottawa.

FAITS DIVERS.

RECENSEMENT.—Nous accusons réception du premier volume de recensement de 1870-1871, pour la Puissance du Canada. Ce volume dénote toute l'activité et l'intelligence que M. J. C. Taché a apportées au succès de cet immense travail. Nous nous contenterons d'extraire ce qui suit de ce volume.

La superficie totale de la Province d'Ontario est de 68,979,372 acres; celle de la Province de Québec, qui est de beaucoup la plus étendue, est de 123,747,140 acres.

Celle du Nouveau-Brunswick est de 17,486,280 acres.

Enfin celle de la Nouvelle-Ecosse est de 13,907,063 acres. Les étendues d'eau comme celles des terrains sont comprises dans ces calculs.

Voici d'autres détails qu'il est bon d'avoir dans un court résumé: Ontario possède 292,221 familles, Québec 213,303, le Nouveau-Brunswick 49,381, et la Nouvelle-Ecosse 67,814—Total: 622,719. La première de ces provinces a une population de 1,620,851; la seconde, 1,191,516; la troisième, 285,594; et la quatrième, 387,800; total: 3,485,761.

Les catholiques, dans ces provinces réunies sont de 1,492,029. Les Canadiens-Français et les Acadiens forment une population de 1,082,940. Les autres nationalités sont composés d'Irlandais, d'Anglais, d'Écossais, d'Allemands, de Hollandais, de Nègres, de Sauvages, de Suisses, et de Gallais.